

**Zeitschrift:** Technique agricole Suisse  
**Herausgeber:** Technique agricole Suisse  
**Band:** 67 (2005)  
**Heft:** 8

**Rubrik:** Prévention des accidents

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**


L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 06.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



Les véhicules équipés de pneus larges doivent être immatriculés comme véhicules spéciaux (plaque brune).

## ***Prévention des accidents dans les entreprises de travaux agricoles***

Les entreprises de travaux agricoles n'y échappent pas! Trafic routier toujours plus dense, divers systèmes d'attelage généralement incompatibles entre eux, machines de plus en plus imposantes, législations diverses et de plus en plus étoffées et complexes auxquels vient encore s'ajouter le stress constituent incontestablement un cocktail explosif. Aussi, pour éviter les accidents et leurs conséquences souvent tragiques tant sur le plan humain que financier ou juridique, il est indispensable de disposer d'un maximum de connaissances techniques et juridiques. Et, comme le prouve le nombre de participants aux dernières journées d'information organisées par le SPAA (Service de prévention des accidents dans l'agriculture), le besoin est bien réel.

**Monique Perrottet**

### **Agriculture et trafic routier**

Difficile pour un agriculteur et plus encore pour un collaborateur d'un ETA (entreprise de travaux agricoles) de ne pas emprunter une fois ou l'autre la voie publique! De nombreuses questions peuvent alors surgir, concernant notamment les immatriculations et les permis de conduire, les remorques de travail ou de transport, les poids et

largeurs autorisées ou encore les freins. Les tableaux 1 à 4 résument les points les plus importants.

De plus en plus d'agriculteurs amélioreront leurs revenus en utilisant leur véhicule à d'autres fins qu'agricoles. Ils doivent alors disposer d'une immatriculation industrielle et en respecter les contraintes: le changement de plaques vertes en plaques blanches ne comportant pas d'exigences techniques supplé-

mentaires, il se fait généralement sans problème. Par contre ces véhicules sont soumis au régime de la RPLP et, s'ils roulent à plus de 30 km/h, doivent être équipés d'un tachygraphe. Les conducteurs doivent posséder le permis de la cat. F et les interdictions de rouler la nuit et le dimanche doivent être respectées. Il faut se souvenir que certains trajets industriels peuvent, moyennant une organisation et une facturation adéquate, être effectués



Tableau 1: Plaques d'immatriculation et permis de conduire pour véhicules agricoles

Caractéristique	Véhicules agricoles				Chariots à moteur exceptionnels				Véhicules industriels			
	Chariots à moteur Tracteurs	Tracteurs	Remorque	Remorque	Tracteurs avec pneus larges	Chariots à moteur	Remorque de travail	Remorque avec pneus larges	Chariots à moteur, tracteurs	Tracteurs	Remorque	Remorque
Vitesse	30 km/h	40 km/h	30 km/h	40 km/h	jusqu'à 40 km/h	30 km/h			30 km/h	40 km/h	30 km/h	40 km/h
Plaques de contrôle	verte	verte	non	verte	brune	brune	brune	brune	blanche	blanche	non	blanche
Permis de conduire	G	G40			G40	G40			G/F <sup>1)</sup>	G40/F <sup>1)</sup>		
Largeur	2,55 m	2,55 m	2,55 m	2,55 m	3,0 m	3,0/ 3,5 m	3,0/ 3,5 m	iden- tique au tracteur	2,55 m	2,55 m	2,55 m	2,55 m
Appareils supplémentaires	3,5 m	3,5 m	iden- tique au tracteur	iden- tique au tracteur	3,5 m	3,5 m		iden- tique au tracteur	2,55 m	2,55 m		
Roues jumelées	3,0 m	3,0 m	iden- tique au tracteur	iden- tique au tracteur								
Porte-à-faux avant	3,0 m <sup>3)</sup>	3,0 m <sup>3)</sup>			3,0 m <sup>3)</sup>				3,0 m	3,0 m		
Freins de remorque	oui	oui	oui	frein d'ur- gence	oui				oui	oui	oui	frein d'ur- gence
Contrôle antipollution	48 mois	24 mois							48 mois	24 mois		
Interdit de circuler la nuit et les di.	non	non			non	non			oui <sup>2)</sup>	oui <sup>2)</sup>		
RPLP	non	non			non	non			forfait	forfait		
Tachygraphe	non	non			non	non			non	oui		

<sup>1)</sup> Pour les courses agricoles, le permis G resp. G40, suffit

<sup>2)</sup> A l'exception des courses agricoles

<sup>3)</sup> Appareils complémentaires au plus 4 m avant le milieu du volant

## Encadré 1: Attelage sûr

Généralement, sur une exploitation, plusieurs dispositifs d'attelages cohabitent et ne sont malheureusement que rarement compatibles. Tout bricolage pour tenter d'«adapter» tout bien que mal timon et attelage conduit presque inévitablement à l'accident. Les exigences pratiques et techniques pour les œillets et les attelages sont multiples et complexes, notamment quant à l'angle d'inclinaison, ce dernier ne devant pas laisser trop de jeu et résister aux forces prévues. L'attelage par le haut, bien que le plus répandu en Suisse, laisse un jeu important entre la broche et l'œillet

d'où de forts à-coup notamment avec de lourdes charges attelées ou de lourdes machines. Pour un tel attelage, la chape doit pouvoir pivoter alors que l'œillet de la remorque reste fixe.

L'attelage par le bas a l'avantage de réduire le cabrage du tracteur, d'améliorer l'efficacité du freinage et de faciliter le démarrage avec de lourdes charges. Une protection parfaite de la prise de force est ici impérative, cette dernière n'étant pas couverte par le timon. Idéalement, un tracteur devrait disposer d'un attelage par le haut et un par le bas.





## Encadré 2: Longueur, largeur et hauteur

Les tracteurs agricoles ou les remorques de transport munis de pneus larges d'une largeur totale supérieure à 2,55 m et jusqu'à 3 m sont considérés comme véhicules spéciaux et doivent par conséquent être immatriculés en plaques brunes. Il faut, en outre, être particulièrement attentif à la signalisation et à l'éclairage de tels véhicules.

La largeur des remorques agricoles peut être au maximum de 2,55 m alors que la hauteur ne dépassera pas 4 m. Le chargement des véhicules ne doit pas dépasser latéralement à l'exception toutefois des chargements de balles de foin ou de paille etc. mais jusqu'à une largeur maximale de 2,55 m.

En respectant la longueur maximale du train routier de 18,75 m, il est possible d'atteler à un tracteur agricole 2 remorques. Pour les trajets agricoles, une remorque vide ou une remorque de travail légère peut être accouplée derrière 2 remorques chargées. La longueur maximale d'une remorque, timon compris, ne doit pas dépasser 12 mètres.

Concernant les poids autorisés, il faut toujours se référer au permis de circulation où le poids remorquable ou le poids de l'ensemble est indiqué et le respecter. La loi fixe les poids maximum autorisés:

40 t	trains routiers, véhicules automobiles à plus de 4 essieux, véhicules articulés
34 t	véhicules automobiles à 4 essieux
18 t	véhicules automobiles à 2 essieux
14 t	tracteurs agricoles
24 t	remorque à 3 essieux ou plus
18 t	remorque à 2 essieux et remorque à essieu double
10 t	remorque à un essieu

Tab. 2 Poids maximal des remorques à 1, 2 ou 3 essieux

Remorque avec	Charges max. par essieu	
1 essieu		10 t
2 essieux	empattement jusqu'à 1,0 m	11 t
	empattement de 1,0-1,3 m	16 t
	empattement de 1,3-1,8 m	18 t
3 essieux	empattement jusqu'à 1,3 m	21 t
	empattement de 1,3-1,4 m	24 t
	empattement supérieur à 1,4 m	27 t

Charge du timon: le poids sur le timon peut atteindre 40% du poids total mais au maximum 3 t. Il faut également tenir compte de la limite de charge maximale sur l'attelage du tracteur.

sous le régime agricole. En effet, par exemple, le transport de betteraves effectué pour le compte des sucreries est considéré comme un transport à caractère industriel alors qu'il devient agricole s'il est commandé par un agriculteur! De même, certaines tâches industrielles peuvent être effectuées sous un régime agricole lorsque les contractants industriels y renoncent ou ne sont pas en mesure de les effectuer comme, par exemple, le déneigement ou le compostage. Il peut donc valoir la peine de réfléchir ou de s'informer...

Enfin, un comportement courtois, un éclairage et une signalisation adéquate faciliteront grandement la cohabitation avec les autres usagers de la route, ces derniers considérant souvent les tracteurs agricoles avec leurs chargements ou leur grande machine comme une gêne.

### Atelier à la ferme

L'atelier, c'est un peu l'hôpital des machines! Il faut y «soigner» des bobos légers mais aussi parfois des cas plus lourds. Et, comme dans tout hôpital, il y a les urgences! Enfin, c'est l'endroit idéal pour tous les bricoleurs, grands ou petits.

L'atelier est donc un endroit où généralement se croisent tous les acteurs de l'exploitation agricole: chef d'exploitation, collaborateur et apprenti mais également les enfants, les parents ou le conjoint. Il est donc facile de s'imaginer que les travaux réalisés sont de divers types et présentent des dangers divers et multiples.



L'utilisation des diverses machines de manutention n'est pas sans risque. Seuls une bonne formation et le respect des normes de risque permettront de les limiter.



## Quels dangers à l'atelier?

Electricité:	Electrocution, court-circuit, incendies, brûlure
Hydraulique:	brûlure, blessure par jet d'huile, écrasement ou blessure par des organes de machines se mettant en mouvement de manière involontaire
Construction métallique:	Brûlure de la peau et des yeux Projection d'étincelle ou de copeaux métallique dans les yeux Incendies, explosions Fumée toxique Blessures diverses et écrasement
Réparation de tout genre:	Blessures par des outils manuels Accidents dus à des erreurs de montage Brûlures

## Gestion du stress

Elevé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) au rang de «fléau du monde occidentale», le stress est devenu, selon le Bureau international du travail (BIT) «l'un des plus graves problèmes de notre temps non seulement pour les individus dont il met en péril la santé physique et mentale, mais aussi pour l'entreprise et le gouvernement». Ainsi, en Suisse, les coûts du stress s'élèveraient à quelques 4,2 milliards de francs (1,2% du PIB) dont 2,4 milliards de francs pour les absences et perte de productivité.

Est-ce à dire que ce mal endémique est l'apanage de l'homme moderne? Certainement pas. Ainsi, les hommes des cavernes, perpétuellement exposés au froid, à la faim et à une nature hostile, devaient également ressentir un certain stress ne serait-ce que lors-

qu'il se trouvait confronté à un mammoth. Il faut néanmoins bien admettre que l'homme est bien armé pour répondre à ce type d'agression: il peut choisir d'attaquer ou de se sauver à toute jambe. Mais que peut faire l'homme moderne écrasé par un chef tyrannique ou coincé dans un embouteillage à l'heure d'un rendez-vous important si ce n'est subir. Notre organisme, quasiment inchangé depuis l'âge de la pierre, est toujours, même s'il manque d'entraînement, adapté à la chasse mais pas à la vie dans la jungle urbaine... Et c'est bien parce que ses possibilités d'adaptation sont inadaptées à l'environnement actuel que l'homme moderne est perpétuellement stressé.

Mais alors que faire? Devant toute situation stressante, il est possible de faire en sorte de la tourner à son avantage soit en faisant face au problème et en agissant soit en gérant les émotions qui accompagnent le problème lorsque celui-ci ne peut être maîtrisé ou résolu. L'analyse de la situation, la mise en évidence du stressé et la connaissance de réactions appropriées et non appropriées doit permettre de redéfinir la situation. Puis-je en faire un défi ou peut-elle être changée? Il est également important de cesser de penser à la situation et d'agir. Enfin, l'entraînement doit permettre à chacun de déceler rapidement les situations stressantes et la manière qui lui convient pour y répondre.

Il n'y a certainement pas une solution miracle pour faire face au stress mais une multitude de solutions propre à chacun d'entre nous. Une bonne connaissance de ses points faibles, une bonne organisation du travail incluant non seulement une bonne formation tant des collaborateurs que de soi-même mais également un parc machines entretenu soigneusement et régulièrement ainsi qu'une répartition adéquate des tâches en fonction

des capacités et des compétences de chacun sont indéniablement des éléments à même de réduire les situations stressantes.

L'absence ou la mauvaise définition d'un poste de travail et les conflits de rôle qui en résultent tout comme l'inadéquation entre les compétences et les tâches confiées ou l'absence de stratégie de l'entreprise sont également des sources de stress qu'une gestion adéquate doit permettre de maîtriser. Il peut donc valoir la peine de s'arrêter quelques instants pour réfléchir à la meilleure manière de résoudre un problème même si les mesures ne peuvent pas être opérationnelles de suite. Cette réflexion permettra d'améliorer la gestion de l'entreprise et évitera que la même situation ne se reproduise.

Et comme le montre de nombreuses études, bénéficier d'autonomie dans son travail diminue la contrainte psychologique et donc le stress. Cela signifie que plus une personne est maître de son travail et des choix qu'il impose plus la pression psychologique est faible, moins le stress est grand. Ce point mérite certainement une large réflexion au sein d'une entreprise. ■

## Plus d'info?

Consulter les dépliants suivants édités par l'ASETA à Riniken, tél. 056 441 20 22, fax 056 441 67 31 ou [www.agrarteknik.ch](http://www.agrarteknik.ch):

- Clic – Un attelage sûr avec un jeu adéquat
- En bref – Rouler en campagne et en forêt
- Immatriculation: Chargeurs, chariots élévateurs et télescopiques

Ou les brochures suivantes éditées par le SPAA à Moudon, tél. 021 995 34 28, fax 021 995 34 29 ou [www.bul.ch](http://www.bul.ch):

- Agriculteurs dans le trafic routier
- Attelage conforme – Transport sûr
- Machines sûres – Utilisation correcte



Imposante mais juste dans les normes admises! En cas de commande à l'étranger et afin d'éviter de bien mauvaises surprises, il est vivement conseillé de mentionner par écrit dans le contrat que la remorque doit être conforme aux exigences suisses et donc immatriculable.